



Comment faire pour ne plus être garant

Par **fabman**, le **25/02/2011** à **14:35**

Bonjour,

J'aurais voulu connaître les démarches possibles (si possible) afin de ne plus être garant d'une personne sur l'achat de leur maison.

La vente a déjà été signée et suite à mon arrêt d'activité je n'ai plus de rentré d'argent. Que puis-je faire pour arrêter ceci en sachant que nous ne voyons plus les personnes pour qui nous sommes portés garant.

Merci d'apporter des réponses rapides, car actuellement ces personnes ont coulé leur activité et je crains le pire.

Par **Domil**, le **25/02/2011** à **14:37**

Vous êtes garant de quoi exactement ?

Par **fabman**, le **25/02/2011** à **14:39**

la banque avait besoin de garant pour accepter le crédit, donc nous sommes garant des sommes dues en cas de non paiement.